

Charte développement durable AVLF

Parce que nous souhaitons réduire notre impact environnemental et sensibiliser notre public en séjour.

Fournitures de bureau et fournitures pédagogiques

- Papier : utilisation exclusive au siège et sur les séjours de papier et d'enveloppes recyclées éco labellisés.
- Mise en place de la dématérialisation des appels d'offre
- Fournitures : mise en place sur les séjours de matériel pédagogique éco labellisé et non toxique : marqueurs, colle, feutres.
- Privilégier le matériel produit en France
- Favoriser les recto-verso
- Nos plaquettes sont produites dans une imprimerie verte.

Sensibilisation du public :

- Sensibilisation des enfants accueillis aux gestes quotidiens de préservation des ressources : fermer les lumières, ne pas gaspiller l'eau, trier les déchets...
- Mise en place du tri sélectif sur les centres même quand celui-ci n'est pas proposé par la structure d'accueil.

Favoriser les déplacements en train

Sur les centres dont nous gérons la restauration :

- Eviter au maximum et dans la mesure du possible les portions individuelles (notamment les goûters, petit-déjeuner)
- Utilisation exclusive de produits d'entretien éco-labellisés (vaisselle, sol, PQ...) ou alternatifs.
- Favoriser les produits de saison et les produits locaux en circuit court dans les menus.
- Eviter au maximum le gaspillage alimentaire tout en respectant les normes en vigueur.
- Pique-nique : éviter les sacs individuels, mettre en place une logistique permettant le tri sélectif lors des pique-niques. Eviter la vaisselle jetable.
- Utilisation de produits bio au minimum sur les aliments suivants : farine, chocolat, thé, biscottes, confiture, café, sucre.
- Favoriser l'utilisation des serviettes en tissu plutôt que les serviettes en papier.
- Nous évitons les produits contenant des huiles hydrogénées